

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Audrey JOANNIC

Séance du 9 février 2022

Vœu de soutien à la « Lettre ouverte de Maires pour la Paix adressée aux Etats parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) »

L'association mondiale « Mayors for Peace » dont la Ville d'Allonnes est membre de la branche française AFCDRP - Mayors for Peace France depuis 2017 a rédigé une lettre ouverte (ci-après) adressée aux 191 Etats parties chargés d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Cette lettre est un soutien au traité et appelle tous les participants à mettre en œuvre leurs obligations de désarmement et à s'engager dans une discussion constructive afin de parvenir à un consensus sur le document final afin d'éviter une catastrophe humaine et environnementale.

Allonnes fort de son engagement pour la culture de paix a décidé de créer en 2017 un prix « Culture de Paix Yvon Luby » qui est décerné tous les ans lors du Concert pour la Paix en septembre, récompensant ainsi les associations, personnes ou organisations locales pour leur promotion de la paix.

Les élus depuis des années ont manifesté leur soutien sans faille à ce combat pour une paix mondiale durable. C'est à ce titre que le conseil municipal de la ville d'Allonnes a signé en 2019 aux côtés de l'association Mayor for Peace, l'appel des villes de l'ICAN (campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires) qui a reçu la même année le prix Nobel de la Paix.

Dans cette même lignée, nous avons commandé en septembre 2021 à l'artiste Dady NKANGA une fresque autour de la Paix qu'il a réalisé en partie lors d'Allonnes en fête. Elle est aujourd'hui installée au sein de l'Hôtel de Ville dans les marches menant à la salle des mariages et est dénommée « Guerre et Paix ».

C'est donc en toute logique que **les élus Allonnais s'associent à la lettre ouverte proposée par l'association Mayors for Peace pour lutter pour l'abolition des armes nucléaires afin de ne pas exposer la population et l'environnement aux risques nucléaires.**

Zone réservée pour visa préfecture

Séance du 9 février 2022

Délibération n° 005-2022

Vœu de soutien à la "lettre ouverte de Maires pour la paix adressée aux Etats parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires"

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Audrey JOANNIC

Les élus d'Allonnes redemandent au Président de la République et au gouvernement d'engager le processus de ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires adopté à l'ONU le 7 juillet 2017 et entrée en vigueur le 22 janvier 2021.

Gilles LEPROUST

Le Conseil Municipal, à la majorité, avec 5 abstentions,

- Adopte la proposition de Monsieur le Maire
- Délibère en conséquence,

Fait et délibéré aux Jour, Mois, An susdits



Zone réservée pour visa préfecture

Séance du 9 février 2022

Délibération n° 005-2022
Voeu de soutien à la "lettre ouverte de
Maires pour la paix adressée aux Etats
parties au Traité sur la non-prolifération des
armes nucléaires"